

Samedi 17 Octobre 2020 : Journée mondiale du refus de la misère

La mobilité sociale en France depuis les années 1970 au prisme d'une perspective comparative (Europe, États-Unis).

Mesures et causes

Séminaire DREES-ONPES 2019-2020 – 4^{ème} séance – 19 Octobre 2020

Louis-André Vallet (CNRS)
Observatoire Sociologique du Changement
UMR 7049 – CNRS et Sciences Po – Paris

louisandre.vallet@sciencespo.fr

La mobilité sociale entre générations : importance conceptuelle et sociétale

* Un objet central pour l'étude des sociétés et de leur dynamique :

- Première enquête nationale en Angleterre et Pays de Galles (1949, David V. Glass), premières données françaises véritablement représentatives (Enquête sur l'emploi de Juin 1953), un objet présent dès la naissance de l'*International Sociological Association* (1949) et de l'établissement de son Comité de recherche initial (aujourd'hui le RC28)

* Les sociologues cherchent des réponses aux questions suivantes :

- D'une génération à la suivante, à quel degré ***les familles sont-elles immobiles (ou mobiles)*** du point de vue de la position qu'elles occupent au sein de la structure sociale ?
- Une interrogation sur ***les destins sociaux des individus*** : que sont devenus les hommes ou femmes qui ont grandi dans un milieu social donné, sous l'angle de la position sociale qu'ils occupent à l'âge adulte ?
- Une interrogation sur ***le recrutement des catégories sociales*** : quelle est l'origine sociale des hommes ou femmes qui occupent une position sociale donnée ? (Schumpeter ; transformation récente du recrutement de la classe ouvrière)
- Une interrogation sur ***le degré d'ouverture de la société – son degré d'égalité des chances*** : entre individus d'origines sociales différentes, les écarts relatifs dans l'accès aux différentes positions sociales sont-ils faibles ou importants ?
- Une interrogation ***comparative*** : tout cela évolue-t-il ***dans le temps*** et, si oui, dans quelle direction ? tout cela diffère-t-il, et à quel point, ***entre les sociétés*** ?

Un outil ancien : la table de mobilité sociale

- Les sociologues tirent les conséquences du fait que **la profession exercée** (ou la profession antérieure) est, pour la majorité des adultes, le **critère majeur de leur positionnement social** et la source majeure, sinon unique, de leur revenu.
 - La profession exercée (ou la catégorie de profession) a ainsi pu être considérée comme une approximation raisonnable du « revenu permanent » des individus (au sens des économistes).
 - En règle générale, les individus connaissent assez correctement la profession qu'exerçait leur père (ou leur mère) au cours de leur enfance ou de leur jeunesse et ils peuvent donc la déclarer lors d'une enquête.
- Pour des individus adultes, la **table de mobilité sociale** rapproche donc leur profession (ou catégorie de profession dans une nomenclature donnée) de celle d'un de leurs ascendants (usuellement leur père).
 - En France, la question de référence est restée la même depuis l'Enquête sur l'emploi de Juin 1953 : « **Quelle était la situation professionnelle de votre père (ou tuteur) au moment où vous avez cessé de fréquenter régulièrement l'école ou l'université ?** ».
 - L'enquête française de référence est l'**enquête Formation-Qualification Professionnelle (dite FQP) conduite par l'INSEE en 1963, 1970, 1977, 1985, 1993, 2003 et 2014-2015**. Il s'agit d'une série enviée à l'étranger en raison de sa très forte homogénéité et comparabilité au cours du temps comme de la taille des échantillons (plusieurs dizaines de milliers d'individus à chaque occurrence). Depuis l'enquête de 1977, l'information sur la profession de la mère est également recueillie.
 - L'enquête Emploi, réalisée auprès d'échantillons de ménages, recueille aussi, depuis 1982, l'information sur la catégorie socioprofessionnelle du père et, depuis 2003, l'information sur la catégorie socioprofessionnelle de la mère.
- En résumé, les tables de mobilité « françaises » utilisent généralement une **nomenclature des positions sociales issue d'un regroupement des CSP ou des PCS**.
 - Elles ventilent un échantillon de répondants adultes en fonction de la catégorie socioprofessionnelle de l'ascendant (usuellement le père) en ligne, et de leur propre catégorie socioprofessionnelle en colonne.
 - Par construction, la distribution socioprofessionnelle des répondants représente correctement – aux fluctuations d'échantillonnage près – la structure socioprofessionnelle française au moment de l'enquête.
 - En revanche, la distribution de leurs origines sociales n'est, en un sens strict, rigoureusement représentative d'aucune structure sociale réelle du passé – en raison de l'intervention de divers phénomènes démographiques. Elle en forme une approximation.
 - Il s'ensuit que l'écart entre les deux marges de la table de mobilité ne constitue qu'une mesure approximative de la mobilité structurelle ou « forcée », part de la mobilité totale qui ne serait due qu'à la seule évolution de la structure sociale au cours du temps.

Part de l'immobilité sociale en France - Évolution

- **L'immobilité sociale** – le fait d'être classé dans la même catégorie que son père – correspond à la diagonale du tableau de mobilité. Son importance relative dépend du degré de finesse de la nomenclature retenue.
 - **8 postes** : Agriculteurs exploitants / Salariés agricoles / Artisans et petits commerçants / Gros indépendants et professions libérales / Cadres supérieurs / Cadres moyens / Employés et personnels de service / Contremaîtres et ouvriers – Pour les **actifs occupés âgés de 35 à 59 ans** lors de l'enquête.
- **Au milieu du XX^e siècle (1953), 51% des hommes** étaient classés dans la même catégorie sociale que leur père ; c'était le cas de **48% des femmes** (Vallet, RFS, 1999).
- La chute de l'immobilité sociale est continue au cours des décennies qui suivent :
 - Pour les hommes, 40% en 1970, 38% en 1977, 37% en 1985 et **35% en 1993**.
 - Pour les femmes, 36% en 1970, 31% en 1977, 24% en 1985 et **23% en 1993**.
- Avec les groupes socio-professionnels à un chiffre (6 postes), mais en distinguant employés et ouvriers qualifiés d'une part, employés et ouvriers non qualifiés d'autre part, la part de l'immobilité sociale vis-à-vis du père vaut (*Insee Première 1739*) :
 - Pour les hommes, 36% en 1977, 34% en 2003 et **35% en 2015**.
 - Pour les femmes, 36% en 1977, 30% en 2003 et **30% en 2015**.
 - **La mobilité a donc toujours été plus importante que l'immobilité et elle s'est accrue.**
 - Cet accroissement provient largement des transformations accélérées de la structure sociale, de la génération des pères à celle des fils ou filles : passage d'une société largement agricole à une société industrielle, puis post-industrielle. Cette transformation est aujourd'hui ralentie.
 - **Au sein de la mobilité verticale** (entre des catégories hiérarchiquement ordonnées), **la mobilité ascendante est toujours plus importante que la mobilité descendante.**

Destinées sociales des hommes et des femmes en 2014-2015 selon le GSP du père (IP 1739)

Catégorie socioprofessionnelle du PÈRE	Catégorie socioprofessionnelle des FILS						Ensemble
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	
Agriculteurs exploitants	27	8	9	20	27	9	100,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1	21	23	24	24	8	100,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0	8	49	25	14	4	100,0
Professions intermédiaires	1	8	27	31	26	8	100,0
Employés et ouvriers qualifiés	1	7	13	27	43	10	100,0
Employés et ouvriers non qualifiés	1	7	8	19	44	22	100,0
Ensemble	3	9	20	25	32	10	100,0

Catégorie socioprofessionnelle du PÈRE	Catégorie socioprofessionnelle des FILLES						Ensemble
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	
Agriculteurs exploitants	7	3	12	20	34	24	100,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1	8	16	29	27	20	100,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1	4	35	34	19	9	100,0
Professions intermédiaires	1	4	20	34	24	18	100,0
Employés et ouvriers qualifiés	1	4	8	23	37	29	100,0
Employés et ouvriers non qualifiés	1	3	4	19	35	39	100,0
Ensemble	1	4	14	26	30	24	100,0

Évolution de l'immobilité sociale des hommes et des femmes selon le GSP du père (FPS 2019)

en %

HOMMES	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés
1977	37	29	51	39	46	25
1985	32	28	57	33	43	17
1993	25	28	51	34	42	15
2003	27	21	52	33	43	17
2015	27	21	49	31	43	22

FEMMES	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés
1977	39	21	20	28	37	49
1985	30	19	28	32	38	46
1993	20	10	33	31	38	46
2003	11	6	33	33	39	40
2015	7	8	35	34	37	39

Comment mesurer l'inégalité des chances sociales ou le degré de fluidité sociale ?

* On utilise un indicateur statistique nommé ***odds ratio***. Il mesure la force de l'association statistique au sein de 4 cellules (cases) du tableau de mobilité.

- Cet indicateur est très ancien : il a été découvert par George Udny Yule en 1900.
- Il a la propriété statistique rare de mesurer l'association « indépendamment des marges du tableau de mobilité ». En d'autres termes, il a la propriété essentielle de mesurer le lien entre deux origines et deux positions sociales indépendamment des évolutions structurelles de la société (l'importance relative des deux origines et des deux positions telles que les marges les reflètent) !
- De manière générale, un tableau de mobilité sociale est associé à un grand nombre de *odds ratios* !

* Le *odds ratio* mesure **l'avantage relatif qu'ont les enfants d'une catégorie sociale I, par rapport à ceux d'une catégorie sociale I', pour l'accès à une position sociale J plutôt qu'à une position sociale J'.**

- Le *odds ratio* varie entre 0 et plus l'infini. Il prend la valeur 1 en situation d'indépendance statistique, c'est-à-dire **quand les enfants des catégories sociales I et I' ont EXACTEMENT les mêmes chances d'accès à la position sociale J plutôt qu'à la position sociale J'.**
- Dans ce cas, il y a égalité des chances entre les enfants des deux catégories sociales ou encore fluidité sociale parfaite.
- **Au cours du temps et du fait de la propriété remarquable du *odds ratio*, l'étude de sa variation va permettre d'analyser si l'on s'est (ou non) rapproché de la situation d'égalité des chances sociales.**

Odds ratios symétriques pour les hommes (femmes) entre 1977 et 2015 (Vallet (2014) et Saillard)

		Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures	1977	3,5 (2,7)	10,8 (9,4)	91,7 (410,4)
	1985	2,5 (2,3)	7,6 (11,1)	110,8 (109,4)
	1993	2,3 (2,2)	4,4 (5,2)	40,9 (67,1)
	2003	2,3 (1,8)	5,8 (8,1)	28,8 (63,0)
	2015	2,3 (1,7)	5,0 (7,0)	22,7 (34,1)
Professions Intermédiaires	1977		1,8 (1,8)	6,3 (9,2)
	1985		1,8 (1,8)	4,6 (6,4)
	1993		1,5 (1,5)	4,3 (7,3)
	2003		2,1 (1,6)	3,8 (6,6)
	2015		1,5 (1,8)	2,7 (6,2)
Employés	1977			3,6 (2,3)
	1985			3,3 (2,6)
	1993			2,4 (2,5)
	2003			2,4 (1,9)
	2015			1,7 (1,9)

L'accroissement de la fluidité sociale : quelle circulation sociale supplémentaire ? (Vallet, 2014)

2. Modèle d'évolution diversifiée : effet de la variation entre 1977 et 2003, évalué sur la base du modèle de Goodman-Hout (1998) [2003 estimé Goodman-Hout – 1977 estimé Goodman-Hout et prolongé en 2003 par Ras]

Fils	1	2	3	4	5	6	Total (en milliers)
Pères							
1. Agriculteurs exploitants	+15	-19	+47	+37	-24	-56	(1 201)
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	-2	+5	+12	-5	-6	-5	(1 112)
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	-2	+11	-82	+10	+24	+39	(786)
4. Professions intermédiaires	+3	+2	-1	-32	-15	+43	(1 136)
5. Employés	-2	-2	-27	-22	-8	+62	(960)
6. Ouvriers	-12	+3	+51	+13	+29	-84	(3 702)
Total (en milliers)	(369)	(719)	(1 704)	(2 189)	(1 013)	(2 901)	(8 896)

Lecture : parmi les hommes français de 35 à 59 ans actifs occupés ou anciens actifs occupés en 2003, on compte 3 702 000 fils d'ouvriers ; en raison de l'augmentation de la fluidité sociale intervenue entre 1977 et 2003, 84 000 ne sont pas eux-mêmes ouvriers et 51 000 sont cadres ou professions intellectuelles supérieures. La réallocation des positions sociales concerne, en 2003, 406 000 hommes, soit 4,6 % de l'effectif total.

Pour compléter : En comparaison internationale ... et Au fil des cohortes de naissance

* La France n'est pas le seul pays pour lequel on met en évidence une augmentation tendancielle de la fluidité sociale entre générations.

- Dans l'ouvrage *Social Mobility in Europe* (Breen (ed.), 2004, OUP), on a mis en évidence qu'entre la décennie 1970 et la décennie 1990, **la fluidité sociale a augmenté**, pour la population masculine et la population féminine, **en France, aux Pays-Bas et en Suède**, et, de façon moins certaine, **en Hongrie et en Pologne**. En revanche, **on n'a pu mettre clairement au jour de mouvement comparable en Allemagne et en Grande-Bretagne**.
- Dans le chapitre conclusif, Breen et Luijkx écrivent (p. 389) : « Les résultats obtenus à partir de nos 11 pays pointent donc vers une conclusion relativement claire : il y a une tendance assez générale à ce que la fluidité sociale s'accroisse, même s'il peut s'agir d'une variation qui n'est pas statistiquement significative dans chaque cas. »

* Plutôt que d'étudier l'évolution de la mobilité observée et de la fluidité sociale au fil des enquêtes, **il est possible de combiner ces enquêtes pour observer les mêmes phénomènes au fil des cohortes de naissance** – pour la France, entre la cohorte 1906-1924 et la cohorte 1965-1973 – ce qui permet aussi de progresser vers leur explication. On met alors au jour les résultats suivants (Vallet, *Revue de l'OFCE*, 2017 ; SUP, 2020).

- **Du point de vue de la mobilité observée, « l'ascenseur social a fonctionné à plein régime » pour les cohortes nées entre 1939 et 1948** qui ont bénéficié d'un contexte favorable que les suivantes n'ont pas connu au même degré (forte élévation du niveau de diplôme, croissance rapide du secteur tertiaire ; cf. Chauvel (1998)). C'est pour ces générations que le rapport de la mobilité ascendante à la mobilité descendante a culminé, mais il décline régulièrement dans les cohortes suivantes (Peugny, 2007).
- **Du point de vue de la fluidité sociale, son accroissement tendanciel au fil des enquêtes correspond effectivement au remplacement de cohortes anciennes « moins fluides » par des cohortes récentes « plus fluides ».**
- On met également au jour le fait que la force du lien entre classe d'origine et classe de destination s'atténue avec l'avancée en âge. En d'autres termes, **la fluidité sociale augmente au fil de la carrière professionnelle.**

* On met enfin en évidence **le rôle des transformations mettant en jeu l'éducation dans l'explication de l'accroissement de la fluidité sociale.**

L'essentiel de celui-ci est produit par deux phénomènes :

- **D'une part, la démocratisation de l'enseignement** (au sens strict) – c'est-à-dire l'affaiblissement du lien entre origine sociale et niveau d'éducation obtenu – qui a été spécialement marquée pour les cohortes nées entre 1935 et 1955 ;
- **D'autre part, l'expansion de l'enseignement en elle-même en raison d'un effet de composition complexe** – en effet, l'expansion de l'enseignement accroît l'importance relative des groupes plus diplômés au sein de la population ; or, c'est au sein de ces groupes plus diplômés que l'association statistique entre origine et position sociales est tendanciellement plus faible. Pour le dire de manière différente, dès qu'il est de niveau élevé, le diplôme détermine assez strictement la position sociale, quelle que soit l'origine sociale.

* **Le fait que l'expansion de l'enseignement et sa démocratisation soient les facteurs principaux de l'augmentation de la fluidité sociale est un résultat général**, comme l'a montré l'ouvrage comparatif *Education and Intergenerational Social Mobility in Europe and the United States* (Breen & Müller (eds), 2020, Stanford University Press).